

AMNESTY INTERNATIONAL

Synthèse

31 mars 2012

Azerbaïdjan: pour ne plus avoir la peur au ventre

Pays hôte de l'Eurovision en 2012, l'Azerbaïdjan doit permettre à toutes les voix de se faire entendre

"Nous voulons la fin de la corruption, nous voulons être libres, nous voulons notre avenir"

Un opposant azéri, printemps 2011

En mai dernier, l'Azerbaïdjan a gagné le privilège d'accueillir le concours de l'Eurovision 2012 grâce à la chanson « Running Scare » (courir la peur au ventre). Quelques mois auparavant, c'est littéralement ce que faisaient des centaines de personnes venues manifester pacifiquement dans les rues de Bakou, lorsque la police a violemment cherché à les réduire au silence.

Cette année, en ce même mois de mai, l'Azerbaïdjan va se mettre sur son trente-et-un pour accueillir les milliers de visiteurs de l'Eurovision et savourer l'attention internationale que lui procurera cet événement. Une campagne de relations publiques à plusieurs millions de dollars est censée donner une image moderne et progressiste du pays, dont il est certain qu'il a su relever un certain nombre de défis : avec plus de 9 millions d'habitants, son taux d'alphabétisation est proche de 100% et la manne pétrolière alimente une croissance économique dont témoigne le nouveau visage ultra-moderne de Bakou.

Mais cette médaille a son revers. Après 20 ans d'indépendance, malgré la prospérité économique et une stabilité relative, les libertés fondamentales des citoyens demeurent tout aussi restreintes. Le renforcement du régime autoritaire du président Aliyev est resté largement ignoré du monde extérieur durant la dernière décennie.

Alors que l'Eurovision offrira une scène de choix à des voix venues de toute l'Europe, sur place elles sont bien peu à pouvoir exprimer une opinion critique. Le recours à l'autocensure est de plus en plus fréquent. Critiquer le président et les principaux membres du gouvernement, que ce soit par la politique ou le journalisme, la satire, le militantisme ou le système éducatif, voire même Internet et les réseaux sociaux, entraîne souvent des sanctions. La répression des dissidences se nourrit du silence de la communauté internationale, qui préfère garder les yeux fixés sur les pétrodollars et la sécurité énergétique, plutôt que de se préoccuper des droits des simples citoyens azéris.

Les actes de protestation pacifiques contre le gouvernement ont été efficacement criminalisés par une loi anti-manifestation, et l'emprisonnement des organisateurs et des participants. La police fait usage d'une force excessive pour écraser des manifestations non-violentes, cela sans avoir reçu d'autorisation officielle. Les défenseurs des droits humains font l'objet de menaces et d'intimidations. Des mesures législatives et administratives sont utilisées pour faire taire la société civile et priver d'existence légale les associations œuvrant pour la démocratie et les droits humains.

Des journalistes ont été battus, molestés ou kidnappés, alors que des lois interdisant aux chaînes étrangères de diffuser sur les ondes nationales réduisaient drastiquement l'accès à des médias indépendants.

L'offensive vise également ces nouveaux véhicules de la liberté d'expression que sont Internet et les réseaux sociaux. Des blogueurs et des jeunes militants ont été harcelés et emprisonnés sous des accusations fallacieuses. Frustrés par cette surveillance de plus en plus étroite, des centaines de personnes sont descendues dans les rues en mars et en avril 2011 pour exiger des réformes démocratiques et le respect des droits humains.

Les autorités azéries ont stoppé net ces signes avant-coureurs d'un soulèvement populaire par une vague de répression et d'intimidation. Quatorze personnes ont été arrêtées pour avoir organisé et/ou participé à des rassemblements contre le gouvernement. Les autorités ont également monté de toutes pièces des chefs d'accusation pour arrêter et emprisonner trois jeunes activistes, deux membres de l'opposition et un militant pour les droits humains.

Le jeune militant Jabbar Savalan a été libéré le 26 décembre 2011 après une campagne internationale en sa faveur, mais Amnesty dénombre encore quatorze prisonniers d'opinion retenus derrière les barreaux depuis les manifestations du printemps.

Prisonniers d'opinion

Deux militants ayant appelé à manifester via leur compte Facebook ont été jetés en prison après des procès déloyaux :

*Le 5 février 2011, le jeune militant de l'opposition Jabbar Savalan a été arrêté un jour après avoir lancé un appel à manifester sur internet et partagé un article critiquant le gouvernement sur Facebook. Il rapporte que les policiers l'ont battu durant sa garde à vue pour le forcer à signer de faux aveux. Il a ensuite été condamné à plus de deux ans de prison pour possession de drogue, un chef d'accusation fabriqué de toutes pièces. Il a été libéré le 26 décembre 2011 suite à une grâce présidentielle. En février 2012, il a été brutalement battu par des policiers, à nouveau arrêté et condamné à une amende.

*Le 18 mai 2011, Bakhtiyar Hajiyev, un autre militant de l'opposition ayant appelé à une action de protestation via Internet le 11 mars, a été jugé coupable d'avoir voulu se soustraire au service militaire et condamné à une peine d'emprisonnement de deux ans. Il a été arrêté trois fois depuis qu'il s'est présenté aux élections parlementaires en 2010.

Les participants aux manifestations pacifiques contre le gouvernement demandant des réformes et le respect des droits humains ont connu un sort analogue ; après les manifestations de 2011, les militants et les membres des partis d'opposition ont été jugés coupables d'avoir « organisé et pris part à des manifestations troublant l'ordre public ». Ils ont été condamnés à des peines allant jusqu'à trois ans de prison au terme de procédures déloyales. Aucune preuve n'a pu être présentée pour démontrer que les personnes emprisonnées s'employaient à autre chose qu'à l'exercice légitime de leurs droits, lorsqu'elles ont tenté d'organiser une manifestation de protestation elle-même interdite pour des motifs illégaux.

Des charges fallacieuses n'ayant rien à voir avec leur participation aux manifestations ont été invoquées contre un militant pour les droits humains et un leader de l'opposition. Condamnés au terme de procédures déloyales, ils sont toujours en prison :

*Le 31 mars 2011, Shahin Hasanli, l'un des organisateurs de la manifestation, a été arrêté pour possession illégale de balles de pistolet. Il a été jugé le 22 juillet et condamné à deux ans de prison. Durant le procès, le procureur n'a pas réussi à prouver qu'il était en possession d'une arme à feu lors de son arrestation.

*Le 27 août 2011, le militant pour les droits humains et ancien candidat au parlement Vidadi

Isgandarov a été condamné à trois ans de prison pour avoir prétendument troublé les élections parlementaires de 2010, un chef d'accusation abandonné la même année par manque de preuve.

Liberté d'expression - journalistes

Les journalistes continuent à être pris pour cible en toute impunité. Les journalistes indépendants ou opposés au régime ont dû faire face à des violences accrues lors des manifestations et ont été empêchés de faire leur travail. À ce jour, aucune enquête sérieuse n'a été menée sur plusieurs actes de violence visant des journalistes, et personne n'a dû en répondre devant la justice.

*Le 26 mars 2011, Seymur Haziye, un journaliste travaillant pour le journal d'opposition *Azadlig*, aurait été enlevé et battu par six assaillants masqués. Il a indiqué que ses ravisseurs l'avaient prévenu qu'il risquait gros s'il continuait à écrire des articles critiquant le président.

* Le 2 avril 2011, plusieurs journalistes couvrant les manifestations contre le gouvernement ont été placés en détention. Ils ont indiqué que les agents des forces de l'ordre les avaient empêchés de photographier et d'interroger les participants.

*Le 3 avril 2011, un autre journaliste d'*Azadlig*, Ramin Deko, aurait été enlevé et agressé, en même temps qu'on lui intimait l'ordre de ne plus critiquer le président dans ses articles.

Liberté de réunion

Les autorités municipales interdisent formellement tout rassemblement public au centre de Bakou au motif que cela trouble les activités de loisirs et le fonctionnement normal des commerces. À Bakou, les protestataires ne sont autorisés à se réunir que dans des espaces désignés par le pouvoir, dont la plupart se situent en dehors du centre, à l'écart des circuits de la vie quotidienne dans la capitale. Mais même en ces lieux, les partis politiques d'opposition et les militants anti-gouvernement ont été interdit de manifestation – une façon efficace de criminaliser les manifestations de mars et avril 2011, suite auxquelles nombre de ceux qui les avaient organisées et y avaient participé ont été emprisonnés.

*Le 11 mars 2011, la police a dispersé une centaine de personnes qui tentaient de rallier la capitale Bakou et en a arrêté 43. Plusieurs individus ayant diffusé des informations sur les manifestations avant que celles-ci n'aient lieu ont été placés en détention et harcelés par la police.

*Le 12 mars 2011, la police a interrompu une manifestation pacifique de 300 personnes dans le centre de Bakou, après que la municipalité ait refusé de l'autoriser dans les lieux prévus à cet effet. Une centaine de manifestants ont été placés en détention et 30 d'entre eux condamnés à cinq à huit jours de prison après des procès sommaires de 10 à 15 minutes.

*Le 2 avril 2011, la police a violemment dispersé une manifestation de protestation réunissant près de 1000 personnes dans le centre de Bakou. Boucliers, matraques et armes à feu ont été utilisés pour frapper et arrêter les manifestants. Près de 174 personnes ont été placées en détention avant et après les événements ; 60 personnes ont écopé de 5 à 10 jours de détention administrative et quatre organisateurs ont été condamnés à des peines de prison allant jusqu'à trois ans.

Le 6 mars 2012, la police a dispersé de manière violente une manifestation pacifique à Bakou. 16 participants à la manifestation et un journaliste ont été battus jusqu'au sang et arrêtés. Ces personnes ont également été frappées lors de leur garde à vue. Parmi les personnes arrêtées se trouvait le militant Jabbar Savalan, qui avait déjà été emprisonné entre avril et décembre 2011. La manifestation avait été organisée pour protester contre les mauvais traitements subis par deux prisonniers de conscience en prison.

Liberté d'association

Les ONG œuvrant pour une réforme démocratique et pour le respect des droits humains subissent des pressions et sont victimes de harcèlement. Les autorités refusent fréquemment de les enregistrer ou les dissolvent pour des motifs arbitraires :

*Le 4 mars 2011, trois ONG de la région de Ganja, l'Election Monitoring and Democracy Studies Centre, la Demos Public Association et le Ganja Regional Information Centre, ont été expulsées de leurs locaux par les autorités sans aucune explication formelle ni aucun motif légal apparent.

*Les filiales de deux organisations internationales à Bakou, le National Democratic Institute et la Human Rights House, ont été fermées le 7 et le 10 mars au motif qu'elles ne remplissaient pas les critères exigés pour l'enregistrement.*Le 11 août, le bureau de Leyla Yunus, directrice de l'Institute for Peace and Democracy, a été détruit quelques jours après qu'elle ait critiqué les expulsions forcées et la démolition d'immeubles ordonnées par le gouvernement au centre de Bakou dans le cadre d'un projet de réaménagement. La démolition a commencé sans aucun avertissement préalable et malgré un décret du tribunal interdisant d'y procéder avant le 13 septembre 2011.

Torture et mauvais traitements

La torture et les mauvais traitements restent un sujet de préoccupation en Azerbaïdjan. Plusieurs militants placés en détention pendant et après les manifestations de mars et avril 2011 se sont plaints d'avoir été maltraités au moment de leur arrestation et pendant la garde à vue.

À ce jour, aucune de ces allégations n'a fait l'objet d'une enquête sérieuse.

*Bakhtiyar Hajiyev dit avoir été molesté et menacé de viol lors de sa garde à vue en mars, mais les autorités ont rejeté ses allégations sans réellement enquêter sur son cas.

*Tural Abbasli, leader de la section jeunesse du parti d'opposition Musavat a affirmé qu'il avait été battu lors de son arrestation le 2 avril, puis lors de sa détention au poste de police du quartier de Yasamal à Bakou.

*Tazakhan Miralamli, du parti populaire (opposition), aurait été battu à coup de bâton par la police lors de sa garde à vue le 2 avril. Il a été gravement blessé à l'œil gauche. Il affirme avoir été à nouveau battu à la caserne de police du district de Sabail avant d'être transporté à l'hôpital où, en plus de sa blessure à l'œil, les médecins ont diagnostiqué un doigt cassé, des problèmes aux reins et d'importantes lésions tissulaires.

Contexte

Après l'effondrement de l'Union soviétique à la fin de l'année 1991, les tensions avec l'Arménie voisine au sujet de la région du Nagorno-Karabakh ont dégénéré en une guerre ouverte. Les revers militaires ont causé la chute du régime du premier président de l'Azerbaïdjan, Ayaz Mutalibov, ancien leader de la république soviétique du même nom. Les premières élections du pays, et les seules à n'avoir pas été truquées, ont eu lieu en 1992 et ont porté au pouvoir l'ancien dissident Abufaz Elchibey. Les constantes défaites sur le front et le chaos à l'intérieur des frontières ont poussé les soldats à la rébellion et le président Elchibey a fui la capitale un an plus tard. Il a été remplacé par Heydar Aliyev, qui avait dirigé l'Azerbaïdjan soviétique entre 1969 et 1982.

La guerre avec l'Arménie a conduit au déplacement de près de 600'000 personnes à l'intérieur du pays. Les troupes arméniennes ont occupé de larges portions du territoire de l'Azerbaïdjan. Le président Heydar Aliyev a signé un cessez-le-feu avec l'Arménie en 1994, en vigueur jusqu'à aujourd'hui. Il a aussi démarré l'exploitation à grande échelle des gisements

de pétrole et de gaz d'Azerbaïdjan. Les accords signés avec de grands consortiums occidentaux ont donné le coup d'envoi de la croissance économique actuelle.

Suite au décès d'Heydar Aliyev, son fils Ilham Aliyev lui a formellement succédé en octobre 2003, après une élection largement critiquée par les observateurs occidentaux. Le pouvoir judiciaire est inféodé à l'exécutif, et le parlement de faible influence est dominé par des membres du parti au pouvoir Yeni Azerbaijan.